

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Protection contre la grêle AEAI n° AEAI 23399

Groupe 133	Façade - Panneaux en matière synthétique	
Requérant	FunderMax GmbH IZ-NÖ-Süd Strasse 3 2355 Wiener Neudorf Austria	
Fabricant	FunderMax GmbH 2355 Wiener Neudorf Austria	
Produit	Max Exterior F, 8 mm und Max Exterior F, 10 mm	
Description	Plaques pour balcons et façades. Stratifiées avec protection extérieure contre les intempéries en résine de polyuréthane acrylique. Epaisseur: 8 mm et 10 mm. Surface: NT, NH, NG, NM. Le produit a été testé avec les joints ouverts.	
Documentation	IBS- Institut für Brandschutztechnik und Sicherheitsforschung Gesellschaft m.b.H.: Rapport d'essais '132_1005_003' (10. Mai 2012), Rapport d'essais '132_1005_002' (27. Februar 2012)	
Conditions d'examen	AEAI 11 « Plaques en matière plastique » du 01.04.2011	
Classification Evaluation	Résistance à la grêle minimale:	RG 5*
	Résistance à la grêle minimale sans aspect:	RG 5*
	Résistance à la grêle aspect:	RG 5*
	Résistance à la grêle protection de lumière:	RG --
	Résistance à la grêle translucidité:	RG --
	Résistance à la grêle mécanique:	RG --
	Résistance à la grêle étanchéité:	RG 5*
Remarques	* Cette classification est valable uniquement pour des produits neufs. La résistance à la grêle peut diminuer sensiblement en quelques années en raison du vieillissement naturel des matériaux. * Le test a été aussi pratiqué avec des boules de glace de diamètre 6 cm et 7 cm par analogie avec les conditions d'examen du Répertoire AEAI de la protection contre la grêle. L'aspect et l'étanchéité du produit testé sont restés intacts lors de ces tirs.	
Durée de validité	31.12.2018	
Date d'édition	06.08.2013	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
Remplace l'attestation du	-	



F. Oldenburg



Martin Jordi